

Charenton

magazine

N° 110 - Décembre 2005



Joyeuses
Fêtes !!!

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/11

Actualités

Enfance : les centres de loisirs en demi-journée
Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes
Affaires générales : conditions d'entrée aux Etats-Unis
Regard sur : SAMI... le bilan, un an après
Arrêt sur images : cela s'est passé à Charenton
Charenton, le bon choix de ville !
En direct du Conseil municipal : les principales décisions

p. 12/13

Spécial Fêtes

La féerie de Noël !

p. 14

Démocratie locale

Courrier des lecteurs

p. 15

Vie économique

Entreprendre avec la Communauté de communes

p. 16/18

Cadre de vie

Travaux dans la ville
Urbanisme : avant tous travaux, consultez le Service Urbanisme

p. 19

Culture

À l'affiche des théâtres

p. 20/21

Sports

La vie des clubs : Charenton récompense ses sportifs
Foulées charentonnaises, un nouveau parcours en 2006

p. 22

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 23

Bloc-notes

Informations pratiques

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Vendredi 9 décembre - 15 h/19 h 30
Don du sang - Espace Toffoli

Jedi 15 décembre - 14 h 30
Bal de Noël du Service Retraités

Mardi 20 décembre - 17 h 30
Inauguration de la verrière de Bercy

Vendredi 6 janvier 2006 - 19 h
Vœux du Maire à l'Espace Nelson Paillou

Mardi 10 janvier 2006 - 10 h/12 h
Inauguration du web café
au Service Retraités

Du 19 janvier au 11 février 2006
53^e Salon de Charenton
Espace Art et Liberté

Dimanche 15 janvier 2006 - 15 h 45
Concert d'orgue - Eglise Saint Pierre

La rédaction du Charenton Magazine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2006.

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les fêtes de fin d'année approchent et cette période de Noël est l'occasion pour les familles de se réunir et de se retrouver.

Aussi, j'aurai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui sont seuls ou qui sont dans le besoin.

Le mois de décembre est aussi le moment du bilan de l'année écoulée et on ne peut passer sous silence les événements qui se sont déroulés dans nos banlieues il y a quelques semaines. Les nombreuses explications que l'on peut avancer ne sauraient excuser le vandalisme gratuit de quelques-uns, hélas souvent mineurs. Incendier une crèche, comme ce fut le cas à Saint-Maurice, est un acte irresponsable et inexcusable.

A Charenton, quelques départs de feux ont été constatés, fort heureusement rapidement circonscrits et dont les auteurs ont été très vite appréhendés. On le doit d'abord au civisme des habitants, au travail de la police, mais aussi à la vie associative de notre commune. L'action exemplaire menée par l'Aliaj auprès des jeunes n'est sans doute pas étrangère au fait que la ville ait été épargnée.

Tout au long de cette année, priorité aura été donnée aux quartiers, avec par exemple la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme de la Ville auquel nous consacrons un encart spécial. En ce mois de décembre, c'est le quartier de Bercy qui sera particulièrement à l'honneur avec la mise à disposition des terrains de sport situés rue Necker et l'inauguration de la Verrière de Bercy.

Et puis, nous passerons en 2006 avec un 1^{er} trimestre consacré à la mise en place du nouveau plan de stationnement de la Ville. Vous serez bien sûr tenus informés des modalités pratiques.

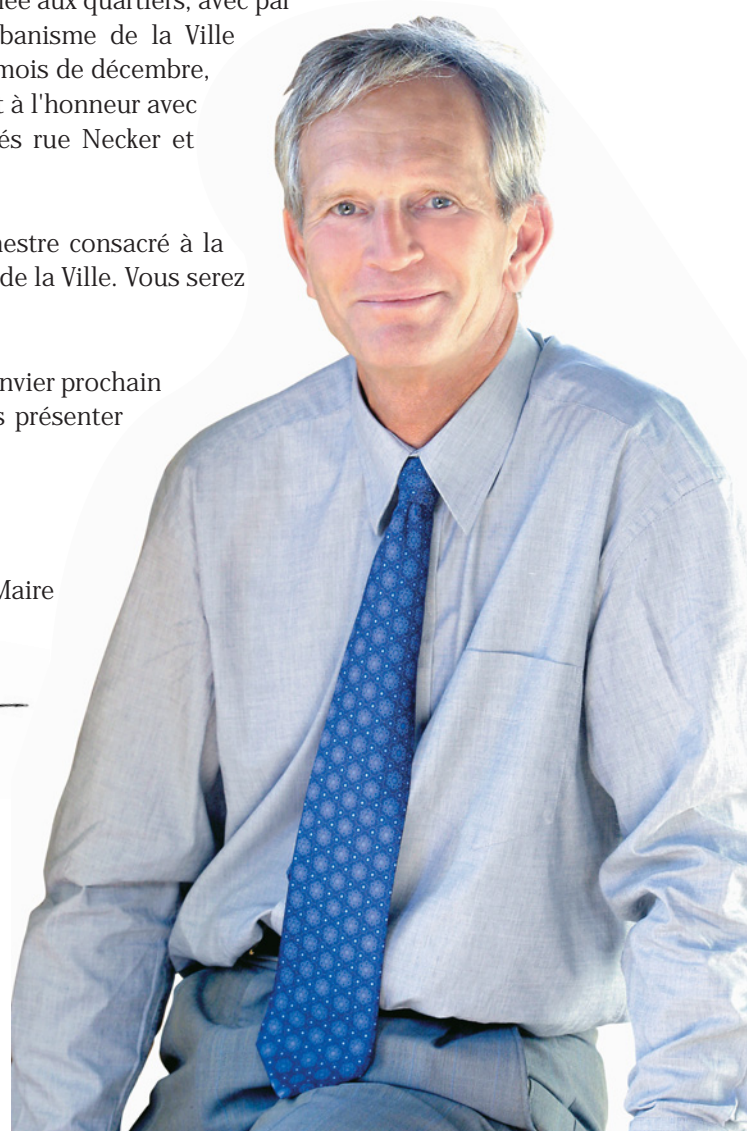
D'ici là, je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier prochain à 19 heures à l'Espace Nelson Paillou, pour vous présenter les vœux de nouvelle année.

Joyeux Noël à toutes et à tous !

Votre Maire



Jean-Marie Brétilon
Conseiller général du Val-de-Marne



EN BREF

▶ VACANCES D'HIVER !

Du 4 au 19 février 2006

Pensez aux inscriptions en centres de loisirs !

Pour permettre aux équipes d'animation d'organiser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, des pré-inscriptions sont obligatoires **avant le 13 janvier 2006**.

Rappel : les ouvertures des centres de loisirs sont établies en fonction des réservations.

Des formulaires ont été adressés aux familles. Ils sont également disponibles directement sur Internet: www.charentonlepont.fr/culture/page/centres_loisirs.php ou au Service Enfance en Mairie.

▶ SÉJOURS À LA MONTAGNE

La Municipalité organise des séjours en centres de vacances pour les 6/12 ans. Au programme des réjouissances : ski découverte, séjour Nature et chiens de traîneaux, constructions d'igloos... du 4 au 11 février à Aussois (Savoie) et du 11 au 19 février à Molines (Hautes-Alpes). L'Aliaj propose également des séjours pour les 11/17 ans à Chatel et à Toussuire, du 4 au 11 février (inscriptions sur place depuis le 5 décembre). Le guide des séjours Hiver/Printemps est disponible dans les équipements publics et sur le site de la Ville.

Pour les séjours "Ville", les inscriptions ont lieu du 12 au 16 décembre 2005.

Service Enfance en Mairie - 16, rue de Sully - Tél. 01 46 76 47 75 / 84 / 85. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi.

▶ RENTRÉE SCOLAIRE :

LES INSCRIPTIONS EN CLASSES MATERNELLES

Pour la rentrée de septembre 2006, les inscriptions scolaires ont lieu jusqu'au **vendredi 3 mars 2006**. Se présenter au Service Éducation, 16 rue de Sully, avec les pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'électricité).

Centres de loisirs

Les formules à la demi-journée étendues à tous les centres !



Cette nouvelle formule d'accueil a été proposée par la municipalité suite à un sondage auprès des familles. Testée sur deux centres de loisirs, elle s'est révélée positive et s'étend désormais, à tous les centres.

Le 7 septembre dernier, la Ville a mis en place, à titre expérimental, une formule d'accueil des enfants en demi-journée le mercredi en période scolaire, sans effectuer d'inscription préalable, dans les centres de Valmy Maternel et Primaire. Cette formule a été établie en fonction de l'attente de certaines familles et après concertation avec les associations de parents d'élèves. Elle s'est avérée très positive, puisque une moyenne de 30 enfants en bénéficient chaque

semaine. La Municipalité a donc décidé d'étendre ce dispositif à l'ensemble des centres de loisirs à compter du mercredi 4 janvier 2006. A ce jour, Charenton est l'une des rares communes du Val-de-Marne à avoir mis en place ces demandes "à la carte", qui impliquent une gestion plus complexe.

Rappel

Afin de mieux gérer les entrées et les sorties, l'accueil du matin inclut le déjeuner et l'accueil de l'après-midi ne comprend que le goûter. Les enfants doivent arriver ou partir entre 13h et 13h30. La participation financière est calculée en fonction des ressources de la famille sur la base de la moitié du tarif journalier augmentée de 15% auquel se rajoute le prix du repas ou du goûter.

Pour toute information complémentaire, contacter le Service Enfance au 01 46 76 47 75 / 84 ou 85.



Les 17 Conseillers municipaux juniors : Marwan Hassan, Juliette Gallo, Laura Jassat, Anaïs Hayot, Maïdi Belkheiri, Mounir Belkheiri, Ilyas Agsidiyene, Margaux Valentin, Blandine Tenle, Emeraldie Epailly, Elizabeth Zanon, Lina Gil, Charlotte Kirszenberg, Laëtitia Santos Simoes, Manuel Moret-Dodero, Elton Mokoro, Manon De Domesnil.

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées les 14 et 15 novembre. Les 17 nouveaux élus se sont mis au travail dès la première séance plénière, le 8 décembre.

Ils ont 11/13 ans, sont en 5^e et 6^e au collège La Cerisaie et ont été élus par leurs camarades collégiens, pour les représenter au Conseil Municipal des Jeunes. *“On est là pour répondre aux attentes des jeunes et puis, c'est intéressant de s'occuper de la Ville !”* s'enthousiasme l'un des nouveaux élus. On le voit, nos jeunes Conseillers municipaux ont déjà le sens des responsabilités.

■ Les jeunes élus s'impliquent

Le projet pour lequel ils ont été élus et qui a donc obtenu le plus de voix est celui des *“Casiers au collège”*, pour alléger les sacs. Puis viennent le *“Sport pour tous”* et *“l'Aménagement sportif”*, suivis des projets *“Aider les autres”* (venir en aide aux personnes nécessiteuses), *“Rencontres artistiques”* et *“Informatique”*. Au cours de leur mandat de deux ans, les 17 Conseillers municipaux juniors proposeront et réaliseront des projets utiles à nos jeunes concitoyens. Ils se réuniront en commission, et

une séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu deux fois par an, en salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, en présence du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, de Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, de Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale déléguée à l'enseignement secondaire et de Yamina Amara, coordinatrice du CMJ à l'Aliaj.

La participation au Conseil Municipal des Jeunes doit aider les jeunes Charentonnais à s'exprimer sur des sujets qui les concernent et plus largement sur la vie de la commune.





SAMI... le bilan, un an après

Le Service d'Accueil Médical Initial a été mis en place par les communes d'Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice en novembre 2004. Un an après : le bilan de ce service d'aide de proximité.

Un numéro unique : le 15. On a tendance à s'y référer systématiquement, il symbolise l'urgence médicale. Tous les soirs de la semaine, le week-end et les jours fériés, lorsque l'on compose le 15, un médecin coordinateur pose les bonnes questions pour cerner l'urgence. Il établit un premier diagnostic : si la personne souffre d'une pathologie légère, qui ne nécessite pas de secours à domicile, le médecin l'oriente vers le local du SAMI, situé à Saint-Maurice. Si le malade ne peut pas se déplacer, un médecin se rend à son domicile. Et, s'il s'agit d'une urgence grave, la personne est adressée aux urgences de l'hôpital. "Le fait de passer par le 15 sécurise et permet d'alléger les services des urgences des

hôpitaux", précise Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée de l'Action Sociale à Charenton. Cette solution médicale de proximité est assurée par des médecins qui sont de garde à tour de rôle.



■ 961 consultations recensées

Selon un bilan d'activité réalisé du 15 novembre 2004 au 15 septembre 2005, la fréquentation du SAMI se révèle élevée le week-end, pour les plages entre 8h et 20h, avec une moyenne de 8 patients par garde le samedi après-midi et de 6 patients le dimanche après-midi. La fréquentation reste légère de 20h à 24h en semaine et le week-end sur ces mêmes horaires. 854 pathologies ont été identifiées sur des patients de tous âges. A ce jour, le bilan reste positif, partant du constat que les urgences sont désengorgées et qu'un réel service de proximité est rendu à la population, grâce à l'investissement des municipalités et des médecins qui assurent les gardes.

Quelques chiffres *

Maisons-Alfort : 274 (31%)

Saint-Maurice : 163 (18,5%)

Charenton : 155 (17,6%)

Alfortville : 105 (11,9%)

Divers (personnes en visite dans l'une des communes) : 184 (20,9%)

*Provenance des patients

Horaires du SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h
Le samedi de 14h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h



Réception des jeunes diplômés

Une cinquantaine de jeunes diplômés étaient présents mardi 8 novembre dernier à l'Hôtel de Ville, à l'occasion d'une réception organisée en leur honneur par la Municipalité. Le Maire, Jean-Marie Brétillon, accompagné de Pierre

Miroudot, Maire-Adjoint chargé de l'Enfance et de la Jeunesse, de Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne et de plusieurs conseillers municipaux, ont félicité et récompensé chacun des diplômés de tous niveaux, du CAP au Doctorat, pour *"leur persévérance, leur désir de réussite et de liberté de choix, particulièrement dans ce contexte grave de l'actualité."* Etaient présents également le Proviseur du lycée Delacroix de Maisons-Alfort, Alain Burlereaux, la nouvelle Directrice de l'école Notre Dame des Missions, Catherine Lalande, et bien sûr nombre de parents, ravis ! Jean-Marie Brétillon a profité de cette réception pour rappeler *"combien Charenton attendait avec impatience son nouveau lycée pour septembre 2009."* Chaque jeune diplômé s'est vu remettre en cadeau un beau stylo.

Jean-Marie Brétillon, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Le 20 octobre, au cours d'une cérémonie émouvante et joyeuse à l'Hôtel de Ville, Jean-Marie Brétillon s'est vu remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, en présence de Patrice Bergougnoux, Préfet du Val-de-Marne, de Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Catherine Procaccia, Sénateur, (*notre photo*), de nombreux parlementaires, élus, ainsi que de son épouse, ses filles et de nombreux amis.

Avant de remettre cette distinction, Christian Cambon a retracé le parcours de Jean-Marie Brétillon, depuis leur scolarité ensemble, jusqu'à leur engagement commun en politique : *"le parcours d'un homme, d'un élu de terrain, qui met sa passion, ses convictions, sa ténacité, dans son engagement pour sa ville"*. Jean-Marie Brétillon a quant à lui fait part de son émotion et aussi de sa fierté. Le premier magistrat de Charenton a tenu à associer tous les Charentonnais à cette distinction personnelle qui l'honore, mais qui honore aussi la Ville de Charenton. Félicitations M. le Maire !





Anniversaire de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre dernier, élus, anciens combattants et portedrapeaux de Charenton et de Saint-Maurice se sont retrouvés afin de commémorer le 67^e anniversaire de l'Armistice de 1918. De nombreux Charentonnais et représentants d'associations d'Anciens combattants ont pris part à la cérémonie aux monuments aux morts.

En ouverture de la commémoration, Christian Cambon et Jean-Marie Brétillon, Président et 1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes de Charenton – Saint Maurice ont remis à Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente, le drapeau des Anciens combattants de la Communauté de communes.

A cette occasion, le Général Dubourdieu a remis la Croix du Combattant à Messieurs Jean Moret, Michel Pierre et Tibor Gyetvai.

Journées sur la calligraphie

Succès pour les conférences et ateliers des Journées sur la calligraphie latine avec l'Institut Alcuin-Caperia, au Conservatoire municipal de musique André Navarra et à l'Espace Art et Liberté. Elles ont rassemblé beaucoup de spectateurs et de stagiaires fort intéressés. Des démonstrations d'impressions et de gravure ont permis aux enfants et aux adultes, de comprendre la technique de la gravure auprès d'Olaf Idalie, artiste qui réalise des impressions pour le Musée du Louvre.

Le 17 novembre, son Excellence Monsieur Ju Chul-Ki, Ambassadeur de la République coréenne, a honoré de sa présence le vernissage de l'exposition de calligraphie de l'artiste coréen Jung Do Jun.



www.charentonlepont.fr
un site à succès, récompensé aux Labels Villes Internet 2005

Le site Internet de Charenton qui s'apprête à fêter ses trois ans, s'est récemment vu couronner de 2 @@, par le jury des Labels Villes Internet, en présence de Brice Hortefeux, Ministre délégué aux collectivités

locales, Jacques Péliard, Président de l'Association des Maires de France, François Jouven, Directeur de la direction du développement territorial de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette distinction récompense pour la troisième année consécutive, l'implication de la Ville dans le développement de l'Internet local et citoyen, mais aussi la qualité et l'innovation dont fait preuve le site de Charenton.



Charenton, le bon choix de ville !

Samedi 19 novembre, le Maire, Jean-Marie Brétillon, Odile François, Conseillère municipale chargée de l'accueil des nouveaux habitants et de nombreux élus, ont accueilli les nouveaux Charentonnais.

Ils viennent souvent de Paris ou de sa région et leur installation à Charenton résulte d'un choix de vie porté sur la tranquillité, le calme de la ville, sa proximité avec Paris...

Près de 150 Charentonnais, venus en famille, avec leurs enfants, ont répondu à l'invitation du Maire pour la réception annuelle destinée aux nouveaux habitants. Ils ont été accueillis par Jean-Marie Brétillon et Odile François qui leur ont présenté l'équipe municipale et les cadres de l'administration municipale, avant de faire une balade dans la ville à pied et en car, commentée par Michèle Lejeune, responsable des Archives municipales. Ce tour d'horizon leur a permis de mieux connaître le patrimoine historique de Charenton, les différents équipements et les projets de la Municipalité, notamment l'implantation du futur lycée d'enseignement général. Ils ont ensuite visité l'Hôtel de Ville, classé monument historique, avant de se retrouver autour d'un buffet convivial.

Pourquoi ont-ils choisi Charenton ?

Elise et Rémy

Ils ont acquis un appartement rue de Paris. "Nous voulions un enfant et nous cherchions un appartement plus grand que celui que nous occupions dans le 12^e arrondissement de Paris. Nous avons trouvé à Charenton un cadre de vie plus approprié à notre nouvelle vie de famille". Bientôt parents, pour Elise et Rémy, l'accueil des nouveaux habitants est "une bonne occasion de visiter la ville et de s'informer, car on n'est pas forcément amené à le faire plus tard. Et puis, le fait d'avoir acheté nous amène à nous impliquer au sein de notre ville".



Eliane et Alain

Venant d'Aulnay-sous-Bois, Eliane et Alain, bientôt à la retraite, ont rejoint Charenton pour se rapprocher de leurs amis. "Nous vivons ici dans un cadre privilégié, fort bien desservi, à deux pas de Paris. Ce n'est plus une corvée de prendre les transports en commun ! C'est extraordinaire d'être accueilli comme cela dans une ville."

Olivier et Cécile

Installés rue du Séjour depuis le mois d'avril, Olivier, Cécile et leur petite Margot viennent du 11^e arrondissement de Paris. Ils ne travaillent pas à Charenton mais aiment "y vivre et profiter de la proximité du bois de Vincennes, des squares, et des trottoirs assez larges!"



Principales décisions du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 17 novembre à l'Hôtel de Ville. Les élus ont délibéré sur une vingtaine de points à l'ordre du jour. Nous vous présentons les principales décisions.

■ Subventions aux associations

Une subvention communale complémentaire a été attribuée à certaines associations, suite à des demandes motivées et en fonction des justificatifs fournis.

Montant global : 37 500 €.

Aliaj : 25 000 € - Croix Rouge Française Délégation de Charenton-Saint-Maurice : 1 500 € - SCCSM Basket-Ball : 1 500 € - Protection Civile Charenton/Saint-Maurice : 1 500 € - CAP Charenton : 2 000 € - CNM Volley-Ball : 5 000 €.

Par ailleurs, 2 000 € de subventions ont été accordés à l'association "Les Enfants d'Ankasina", dans la continuité des actions de solidarité engagées par la Ville, envers les enfants du centre malgache.

Délibération adoptée à la majorité par 29 voix pour (Groupe Charenton Demain) et 6 abstentions (Groupe Réunir pour Changer).

■ Débat d'Orientations Budgétaires

Ont été exposées les orientations qui guideront la construction du Budget Primitif 2006 et ceux des années à venir. Celles-ci dépendent en partie du contexte national qui s'impose aux communes, traduit dans le cadre du Projet de Loi de finances 2006 : transferts de compétences (loi de décentralisation du 13 août 2004), réforme de la fiscalité des ménages et des entreprises, notamment pour la taxe professionnelle.

Les grands projets d'aménagement et d'investissement qui prépareront l'avenir de la ville :

- Des projets pluriannuels concertés, montés en partenariat, axés sur la jeunesse et sur les activités sportives (construction du site d'Aliaj et du gymnase Henri Guérin liée à la construction d'un lycée)

- Une politique de mobilisation permanente, fondée sur des études et de longues négociations avec des partenaires (construction d'un second collège, création d'une maison médicalisée et application des dispositions du PLU...)

Perspectives financières pour réaliser ces choix :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux
- Pas de recours à l'emprunt en 2005 et minoration de son montant en 2006.

Retrouvez ces informations sur : www.charentonlepont.fr
Rubrique Vie Municipale - Finances.

■ *Délégation portant sur la gestion du service public de stationnement sur voirie et hors voirie : choix du prestataire*



Afin de pouvoir répondre aux problèmes de stationnement, le Conseil municipal a établi une nouvelle délégation de service public déterminant des zones rouges et vertes pour des stationnements de courtes et longues durées, ainsi qu'une zone bleue à la demi-journée sur certaines voies donnant la possibilité aux habitants de stationner en supprimant les voitures "ventouses".

Le Conseil municipal a adopté la convention de délégation et a autorisé Monsieur le Maire à procéder aux mesures de publicité requises pour la présente délibération ainsi qu'à signer ladite convention. La société SAPP Vinci Park a été désignée comme délégataire du service public.

L'ensemble des modalités seront définies lors d'une prochaine campagne de communication.

Délibération adoptée à la majorité par 27 voix pour (Groupe Charenton Demain) et 6 voix contre (Groupe Réunir pour Changer).

■ *Fixation des tarifs de location de la Verrière de Bercy*

Le Conseil municipal a voté les tarifs de location de cette salle municipale de 400m², totalement rénovée et qui accueillera dès janvier prochain les activités associatives et les réceptions de particuliers.

Vote à l'unanimité

La féerie de Noël

Nous y sommes ! Les rues de Charenton s'illuminent, les commerces rivalisent d'imagination pour décorer leurs vitrines et les enfants comptent les jours... Les fêtes de fin d'année approchent et chacun se prépare à fêter Noël et la nouvelle année.

*Charenton
une ville bien*

Le Noël des tout-petits !

Dans les crèches, le Père Noël aura un peu d'avance...

Crèche familiale : vendredi 9 décembre à 16h30
au Centre Alexandre Portier (rez-de-jardin)

Crèche Bleu : lundi 12 décembre à partir de 17h

Crèche Victor Basch : mardi 13 décembre à 17h
à l'Espace Toffoli

Crèche du Petit Château : mercredi 14 décembre à 17h

Crèche Simone Dorlanne : jeudi 15 décembre à 15h30

Crèche de l'Archevêché : jeudi 15 décembre à 17h

Crèche des Bordeaux : jeudi 15 décembre à 17h

Halte garderie Paris / Halte garderie Bercy :
vendredi 16 décembre à 14h30 à l'Espace Toffoli

Noël dans les écoles

Les écoles sont déjà en effervescence...
les élèves préparent des spectacles pour fêter Noël
à leur façon !

Valmy : goûter offert aux parents le mardi 13 décembre à 15h30

La Cerisaie : chorale des enfants puis goûter le vendredi 16 décembre à 16 h

Port aux Lions : goûter offert aux parents le vendredi 16 décembre à 15h30

Champ des Alouettes : goûter avec les parents le vendredi 16 décembre à 16h

4 Vents : chorale des enfants puis goûter le vendredi 16 décembre à 15h30





*Charenton-le-Pont
dans ses quartiers*

200

Cérémonie des Vœux

Jean-Marie Brétilon, Maire
de Charenton,
et le Conseil municipal vous
présenteront leurs vœux,

**vendredi
6 janvier 2006 à 19 h
à l'Espace Nelson
Paillou.**

18h30 : ouverture des portes
19h45 : prestation musicale
des élèves du Conservatoire
municipal André Navarra
20h : allocution du Maire



Le Noël des Seniors

**A Charenton, Noël n'est pas
réservé qu'aux enfants.
Les retraités et personnes
âgées ne seront pas oubliés,
avec le concours du Service
Retraités, de la Résidence
Jeanne d'Albret et de l'Amicale
du 3^e Age.**

Samedi 10 décembre :

Remise des colis de Noël, à l'Espace Toffoli

Samedi 17 décembre :

Fête de Noël à la Résidence pour Personnes Agées.

Elus et membres du Centre Communal d'Action Sociale auront également le plaisir de remettre des chocolats aux Charentonnais âgés de plus de 65 ans.

Des idées cadeaux dans tous les commerces charentonnais

En cette période de festivités, tous les commerçants de Charenton vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous attendent nombreux, pour préparer vos repas de réveillon et vos cadeaux de fin d'année.

Le marché couvert, un lieu incontournable pour préparer vos fêtes de fin d'année

Pour vos repas de fin d'année, les commerçants du marché mettent en valeur leur savoir-faire artisanal. Ils vous conseilleront dans vos achats gastronomiques et culinaires. Le marché couvert prolongera exceptionnellement ses horaires d'ouvertures les samedis 24 et 31 décembre

jusqu'à 16h.



Couverture des voies SNCF

Monsieur le Maire,

J'ai assisté à la réunion de synthèse sur le Plan Local d'Urbanisme que vous avez organisée le 9 novembre dernier. En fin de réunion, vous avez fait état d'un projet de couverture des voies SNCF qui a d'ailleurs donné lieu à de nombreuses questions. Qu'en est-il exactement et un calendrier est-il déjà établi ?

A-M. G. rue de Conflans

Cher Monsieur,

Je voudrais tout de suite rassurer les Charentonnais sur ce projet. Une pré-étude a été effectuée démontrant dans un premier temps la faisabilité sur un plan purement technique de la couverture des voies SNCF, souhaitée par de nombreux Charentonnais et c'est cette possibilité sur laquelle nous avons voulu faire réagir ceux qui étaient présents lors de la réunion du 9 novembre dernier.

Les réactions du public ont bien montré d'ailleurs les avantages et les inconvénients d'un projet d'une telle envergure. S'il est vrai que la couverture des voies SNCF changerait à terme complètement le visage de la Ville et annihilerait les nuisances phoniques et environnementales que nous connaissons actuellement, l'importance de l'engagement financier sur une telle opération nécessiterait la construction d'immeubles destinés à des logements, à des bureaux, à des équipements divers dont le volume serait nécessairement dense. D'autre part, il faut être conscient des travaux qui s'étaleraient en plusieurs phases sur une dizaine d'années, occasionnant de lour-

des contraintes pour les riverains.

De nombreux obstacles d'ordre juridique, administratif et financier restent à franchir avant même d'aller plus loin dans la réflexion. Si la démarche devait être poursuivie, je n'impliquerais la Ville qu'en étant assuré de l'assentiment des Charentonnais. Une consultation serait alors organisée sous une forme restant à définir.

Nous n'en sommes donc pas là et, au demeurant, le Plan Local d'Urbanisme, qui trace les grandes orientations pour les quinze prochaines années, n'inclut pas ce projet qui ne reste donc à ce stade qu'une piste de réflexion.

Effectifs du collège

Monsieur le Maire,

En tant que parent d'élève, je m'interroge sur l'évolution des effectifs et sur les capacités d'accueil du collège de Charenton.

Où en est-on dans cette affaire ?

J-C. B. rue de Paris

Chère Madame,

Comme je l'ai indiqué dernièrement, des informations erronées sur les effectifs du collège ont été lancées à tort en début d'année scolaire. Ainsi annonçait-on 790 élèves alors que ce sont en fait 741 collégiens qui sont effectivement recensés. Il n'empêche que nous aurons à subir lors des prochaines rentrées scolaires une augmentation des effectifs et je suis intervenu à plusieurs reprises auprès du

Conseil général pour qu'une solution soit rapidement trouvée. Plusieurs hypothèses avaient été avancées. Le Conseil général a retenu la solution d'un deuxième collège sur Charenton. Cette solution reste toutefois liée à la livraison du futur lycée polyvalent par la Région prévue pour la rentrée 2009. Les locaux de l'actuel LEP Jean Jaurès seront ainsi libérés et la Ville en cédera l'emprise au Département pour créer à cet emplacement le deuxième collège. D'ici là, le Département devra envisager des solutions provisoires afin de prendre en compte l'augmentation des effectifs de l'actuel collège.

Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, même s'ils émettent des suggestions pertinentes.

L'Atelier Nounours, la fabrique des meilleurs amis !



Ensuite, c'est l'étape "maternité", qui consiste à remplir sa peluche de mousse - comme on la souhaite, plus ou moins moelleuse - à l'aide d'une petite manivelle.

À l'intérieur de la machine vitrée, le nounours se forme... Le visiteur prend ensuite dans ses mains une étoile en tissu, fait un vœu et la place à l'intérieur de la peluche. "C'est là que se crée l'âme du nounours...", ajoute Julien Lascar. Puis, on passe à la boutique mode pour choisir les habits de son nouveau compagnon, parmi une large gamme de tenues de sport, de princesse, d'ange etc. Dernière étape : "la mairie de Nounours Ville", pour l'acte de naissance !

Julien Lascar a découvert ce concept américain en Australie. Son idée est de l'adapter à la culture française. Depuis le 5 décembre, il a installé son "Atelier Nounours" (stand mobile) aux Arcades de Noisy le Grand pour le marché de Noël. Plus tard, il voudrait créer sa propre boutique et continuer de se déplacer avec son stand sur les marchés, fêtes d'écoles, anniversaires... Pour le plus grand bonheur des petits et des grands enfants!



Avec l'aide du Pôle intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, des créateurs d'entreprise développent avec succès leurs activités.

Julien Lascar, 26 ans, vit à Charenton depuis son enfance. Il vient de développer son propre "Atelier Nounours", un concept à la fois tendre et interactif où les enfants peuvent fabriquer leur propre nounours...

On choisit sa peluche parmi une série d'animaux vides de rembourrage (ours, chiens, chats...), puis on place à l'intérieur du nounours une puce sonore préenregistrée avec des jolies chansons ou des petits mots, ou sur laquelle on peut mettre son propre message.

EN BREF

◆ NOUVEAU CHIRURGIEN-DENTISTE

Michèle Zerdoug
Docteur en chirurgie dentaire
8, rue Kennedy
94220 Charenton-le-Pont
Tel. 01 43 76 86 55

◆ NOUVELLES ENTREPRISES

"Entrez dans la dynamique du coaching !"

Meli-Melior, structure associative récemment installée, propose des séances individuelles et collectives de "coaching" accessibles à tous : enfants et jeunes en difficulté scolaire, candidats aux examens, adultes désireux d'optimiser leurs compétences ou demandeurs d'emploi. Meli-Melior peut intervenir auprès d'associations et d'institutions sur des projets pédagogiques sur-mesure. Des professionnelles diplômées de l'UFR des Sciences Humaines Cliniques-Université Paris 7 vous reçoivent pour un entretien gratuit.

MELI-MELIOR

2, allée Ronsard
94220 Charenton-le-Pont
Tél. : 01 43 68 87 98
Mail : info@ meli-melior.com
www.meli-melior.com

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03.

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles : patrick.segalat@charentonlepont.fr

Travaux dans la ville

Régulièrement dans tous les quartiers de Charenton, la Ville améliore et entretient la voirie communale.



3



4



5



6

Et aussi...

Eclairage public : dans le cadre de la modernisation du réseau d'éclairage public, la Ville a procédé au remplacement de lanternes dans les rues d'Estienne d'Orves, de Verdun, Jeanne d'Arc, Pasteur. Ce nouveau matériel offre un meilleur éclairage des voies et permet de faire des économies d'énergie.

1. Mise aux normes des trottoirs, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, rue Alfred Savouré, rue Jean Jaurès.

2. Travaux EDF : dans le cadre de la restructuration du réseau haute tension, EDF a procédé à des ouvertures de tranchées dans les rues de Paris, Jean Jaurès, République, Gabrielle et Marty. Ces travaux permettront de moderniser une partie du réseau existant afin, à terme, d'éviter les coupures d'électricité subies à Noël 2004.

3. Le Pont Kennedy a été entièrement refait et sécurisé, pour faciliter la circulation des piétons.

4. Rue des Bordeaux, réfection du trottoir devant la Maison du Combattant.

5. Des terrains multi-sports de 1 200 m², sont désormais à la disposition des jeunes charentonnais, pour pratiquer basket-ball ou handball.

6. Le tapis de chaussée très dégradé de la rue Labouret a été entièrement refait.

EN BREF

▶ SUBVENTIONS POUR TRAVAUX

Propriétaires privés, vous avez des travaux à réaliser dans un logement que vous donnez en location, ou que vous occupez ? L'ANAH peut vous accorder des subventions. L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, établissement public administratif de l'Etat, accorde des subventions de 20% à 70%, aux propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer leurs logements construits depuis plus de 15 ans. Afin de connaître les conditions de subventions ainsi que les engagements que cela implique, renseignez-vous auprès de l'ANAH.

Délégation ANAH du Val de Marne
Direction Départementale de l'Équipement
12/14, rue des Archives. 94000 Créteil
Tél. 01 49 80 21 00

▶ CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Une campagne d'intervention aura lieu du 12 au 16 décembre 2005. L'entreprise de dératisation n'étant pas autorisée à intervenir auprès des habitations des particuliers, la Ville met à la disposition des Charentonnais des granulés raticides et des souricides réservés uniquement aux locataires.

La distribution du blé raticide et souricide se fera du 12 au 16 décembre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au Service Hygiène et Sécurité de la Ville - 49, rue de Paris.

Sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, 3 sachets vous seront remis. Il est conseillé de disposer ces granulés dans les caves et chaufferies. C'est un produit relativement dangereux, à action retardée. Il agit après des ingestions multiples par le rat, avec un effet cumulatif. Attention : éloigner les enfants et les animaux domestiques.

Il est rappelé aux propriétaires ou syndics d'immeubles, aux locataires, aux gérants des commerces, aux responsables de sociétés ou d'industries et aux directeurs d'établissements publics ou privés, qu'ils sont tenus de participer à l'opération de dératisation et de prendre toutes les mesures pour éviter la prolifération des rongeurs.

Renseignements :
01 46 76 47 00

Avant tous travaux, consultez le Service Urbanisme.

Afin de préserver notre patrimoine urbain, il est impératif d'effectuer certains travaux dans les règles de l'art. Aussi, le Service de l'Urbanisme, doit-il être consulté avant tout projet de rénovation.



Certaines rénovations réalisées sans autorisation, nuisent à l'esthétique du paysage urbain.

Charenton est riche d'un patrimoine architectural légué par l'histoire. Tous différents, les quartiers de la ville portent leur histoire gravée dans la pierre. Le Service urbanisme joue un rôle essentiel dans la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie. Dans une logique de développement qualitatif durable, la Municipalité souhaite associer les propriétaires privés, copropriétaires et syndics, à sa politique de valorisation du patrimoine.



■ L'urbanisme au service des habitants

Le Service Urbanisme est un service municipal dépendant de la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie. En relation avec l'architecte des Bâtiments de

France, il assure une mission de conseil auprès des Charentonnais et veille à la qualité architecturale des rénovations de l'habitat.

Par conséquent, ce Service doit être impérativement consulté avant toute réalisation de travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur et la destination des surfaces : ravalement, changement de fenêtres et/ou de volets, création ou modification d'ouvertures, de devantures ou de surfaces, fermeture de balcons, création de vérandas ou d'abris de jardins, pose de velux ou d'enseignes, aménagement des combles, changement d'usage d'un local...

Ceci pour éviter d'être en infraction et de risquer des poursuites judiciaires, car, pour la réalisation de ces travaux, il est légalement indispensable de constituer un dossier de déclaration de travaux auprès du Service Urbanisme.

Alors, pour préserver notre patrimoine commun, renseignez-vous avant de vous lancer dans des opérations de rénovation, que la Ville encourage par ailleurs !

Service Urbanisme

49, rue de Paris – Tél. 01 46 76 47 20

Ouvert au public les lundis, mercredis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Rappel

Tous les syndics sont priés de bien vouloir rappeler aux copropriétaires cette démarche préventive à faire auprès du Service Urbanisme.

A l'Affiche au T2R

Théâtre et illusion

Gary Kurtz dans "Juste une illusion"

Samedi 14 janvier 2006
à 20h30

Ce comédien illusionniste se consacre aux jeux de l'esprit. Il fait participer le public à un troublant voyage dans l'univers du mentalisme. Son approche basée sur la télépathie nous laisse parfois et admiratifs. Des performances réalisées avec humour, fraîcheur et sobriété qui laissent le mystère entier. Un phénomène !

T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris - Tél. 01 46 76 67 00
Tarifs : 32 € ; 23 € ; 20 € ; 8 €

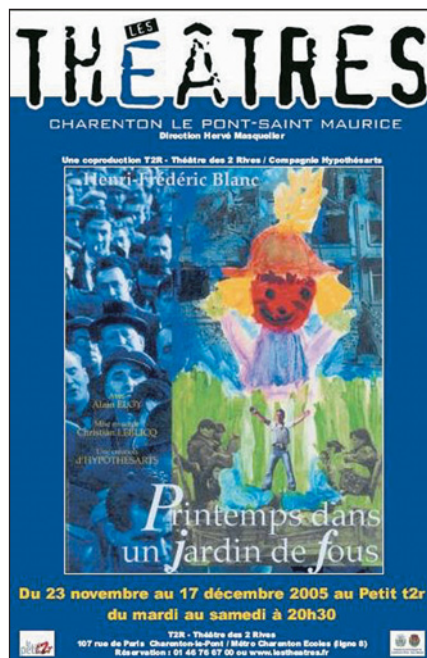
Au Petit t2r !
107, rue de Paris

Liberté créative

Printemps dans un jardin de fous de Henri-Frédéric Blanc

Jusqu'au 17 décembre
du mardi au samedi à 20h30

Mise en scène : Christian Leblieq.
Avec : Alain Eloy.



Une coproduction T2R / Compagnie Hypothésarts. L'histoire d'un appelé à la guerre qui trouve davantage intérêt à se faire passer pour fou plutôt que de se faire pincer pour désertion. Monsieur Jeuf Côtelette, militant pour la farce qui cache les sentiments de paix et d'amour, vient nous conter l'histoire de quelqu'un qui pour une fois renonce à jouer à ce grand jeu théâtral qu'est la guerre.

Coup de cœur !

"Le Gentleman vagabond"
Alexis Sellam

du 17 au 22 janvier 2006
Mardi, mercredi, jeudi : 20h30
Vendredi : 15h30. Samedi : 20h30
Dimanche : 17h

Seul en scène, Alexis Sellam est saisissant de vérité. Devenu SDF, il dialogue avec sa bouteille, s'attaque aux femmes, à l'argent, à l'amour, à la politique, endossant à tour de rôle le costume du clown, du maffieux, du marin, du flic, du voyou ou du ... cocu. Il tricote son écriture en empruntant quelques lignes à Cocteau, Aznavour, Brel et Ferré avec talent. Du cousu main !

Lectures du lundi
au Petit t2r

Des rendez-vous littéraires qui permettent de découvrir ou de ré-entendre un auteur choisi et affectionné par des acteurs qui en donnent lecture durant une heure.

Lundi 9 janvier 2006 à 19h
"Un lit parmi les lentilles"
et "La chance de sa vie"
de Alan Bennett
Lecture dirigée par Évelyne Selles

Lundi 16 janvier 2006 à 18h30
"Suzanne"
de Roland Fichet
Lecture dirigée par Julien Guyomard
avec la Compagnie Scena Nostra

"Les mardis-midis du Rond-Point
sont à 19h au T2R"
Mardi 24 janvier 2006 à 19h
"Les vivants et les morts"
de Ignacio Garcia May,
avec les comédiens d'Influenscènes

Les rendez-vous musicaux

L'Association pour la Recherche sur la Sclérose en Plaques (ARSEP) vous invite à un Concert Brahms, lieder pour chœur, voix et piano à quatre mains, samedi 10 décembre 20h30 au Temple de Charenton. Au cours de la soirée, le Professeur Alain Créange fera un bref exposé sur la maladie et les espoirs de la recherche. Concert gratuit. Dons au profit de la recherche.

Carnets de voyage
Œuvres sur papier

Nathalie Ouamrane et ses stagiaires se sont aventurés au Maroc au printemps dernier. Ils sont revenus pour nous montrer leurs souvenirs dessinés et peints. Une invitation au voyage à la Galerie Actée, rythmé à la Dabourka et douceurs orientales préparées par les adhérents d'Aliaj.

Galerie Actée - 114, rue de Paris

Vernissage marocain, vendredi 9 décembre à partir de 18 h

Exposition ouverte jusqu'au 5 janvier 2006, du lundi au jeudi de 15 h à 19h et sur rendez-vous. Ouvertures exceptionnelles vendredi 16 et samedi 17 décembre de 15h à 19h. Prochain stage au Maroc, du 23 au 30 avril. Renseignements : 01 43 76 00 54.

Charenton récompense ses sportifs

C'est dans un Théâtre des 2 Rives rempli de sportifs, de supporters et de bénévoles que se sont déroulés les Trophées du Sport, mardi 22 novembre.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports et les membres de la Commission des Sports présidaient cette 12^e édition. Le dynamisme sportif de la Ville a été mis à l'honneur à travers les performances et l'implication des dirigeants, bénévoles et membres des clubs, ainsi que par des démonstrations de qualité, assurée par l'association Energie Danse, le Judo Club Charenton et Attitude Charenton Danse. Nouveauté cette année, le Challenge Maurice Petranca, récompensait la performance sportive la plus prestigieuse.

Jean-Marie Brétillon a fait part à l'assistance de la réalisation de nouveaux équipements sportifs (terrains de sports rue Necker inaugurés le 5 décembre dernier, sous-sols de l'école Aristide Briand) et des projets à venir (rénovation du gymnase sur l'Île Martinet en 2006). "Le sport engendre les valeurs humaines les plus nobles", a souligné le Maire. Le grand nombre de personnes présentes et l'esprit de la soirée l'ont confirmé.

Le Palmarès

Diplôme de félicitations

Semaine bleue

Huguette Leclerc, Marcel Lebibot, Joseph Ducic.

Attitude Charenton Danse

Lucie Vangoc, Anne Feuillas.

Cercle d'escrime Henri IV

Giula Zedda, Guillaume Bernard, Lucas Messica, Ghislain Maurice, Bénédicte Bourguille, Audrey Cabald, Thomas Bueno.



Attitude Charenton GRS

Claire Visinoni, Morgane Braunecker, Nina Cobes, Delphine Vivier, Océane Blancon, Lise Caby-Vahdate, Alexandra Yango, Marie-Elsa Patarin, Marine Visinoni, Coraline Soulier.

Judo Club Charenton

Lénoïc Herviaux, Romaric Beaudet.

Karaté Club Charenton

Carla Sebagh, Anne-Caroline Menye.

Rugby Charenton Maisons-Alfort Saint-Maurice

Julien Frerot, Raphaël Nolet.

Trophées du sport

Trophées de Bronze :

Amicale Bouliste

Charenton Saint-Maurice

Daniel Sautier, Christian Lecerc.

Azur Olympique Charenton

Hakim Riguieg

Saint Charles Charenton-Saint Maurice Basket-ball

Equipe benjamins : Jérémie Ricard, Ewan Fournier, Pierre Ridwan, Alexandre Jallier, Berthin Ngaballa, Maxime Nguyen, Maxime Ndebi.

Académie de Boxes Charenton

Gagny Baradji, Webb Khiari.

Cap Charenton

Inès Jaurena.

Envol Gym Charenton

Equipe poussins : Yoan Houel, Damien Humbert, Thomas Minassian, Maxime Boudon, Baptiste Gauthier.

Attitude Charenton GRS

Equipe cadettes : Anne Rakotoarisoa, Laura Sellini, Pauline Faivre, Aurélie Freysz, Morgane Lespagnol.

Cnmc water-polo

Equipe seniors : Frédéric Vicente, William Fernandes, Marc Ancel, Antoine Wagnon, Grégoire Andrieux, Arnaud Gaunet, Michel Rota, Miles Linsey-Clark, Yannick Ba, Nicolas Marischél, Guillaume Leclercq, Antony Azria,

Sébastien le Mirronet, Loïc Guillon, Grégory Turpault, entraîneur : Bernard Martin, coach : Didier Costes.

Judo Club Charenton

Claire Magne.

Karaté Club de Charenton

Equipe poussins : Adrien Aylies, Quentin Boyer, Enguerrand Breton, Alexandre Besry.

Paris Charenton XIII

Equipe poussins : Jacques Hardouin, Jim Ross, Joshua Abecassis, Sirius Epron, Julien Guizot, Gauvin Dauchy, Jim Nodenot, Nicolas Gazan, Emile Bretillot, Axel Metaux, Pierre Neff, Alexandre Chapelle.

Cnmc volley-ball

Equipe poussins : Axel Philip, William Jaubert, Andrew Debarros, Félix Pelloux, Thibault Wagret
Equipe seniors féminines : Claudine Chelly, Corinne Charles, Simone Desmons, Patricia Rossetti, Christelle Cenac, Sandra Mamvukila, Cécile Venturi, Caty Ragois, Patricia le Coguen, Hélène Franusic, Nadia Bulj, Luisa Lima.

Cercle d'escrime Henri IV

Laurence Maurice.

Trophées d'Argent :

Azur Olympique Charenton

Equipe Cadets : Michel Salomon, Antonin Ziri, Jonathan Szerman, Magdy Wally, Maxime Desplat, Karim Ait-Mekourta, Jonathan Lafont.

Cnmc natation

Jacques Levasseur.

Trophées d'Or :

Vélo Club des Vétérans Parisiens

Robert Rebut.

Diplôme du Fair Play Charenton pétanque

Marc Laboutte.

Challenge Maurice Petranca

Vélo Club des Vétérans Parisiens

Robert Rebut.

Foulées Charentonnaises

Un nouveau parcours en 2006



Ouvertes à tous, sportifs accomplis et pratiquants occasionnels, les Foulées charentonnaises se dérouleront dimanche 26 février 2006, sur un nouveau parcours.

Au-delà du sport, les Foulées charentonnaises se veulent une grande fête populaire, car elles sont ouvertes à tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. Organisées par l'Azur Olympique Charenton Athlétisme et la Municipalité, elles se dérouleront dimanche 26 février 2006, sur un nouveau parcours centré davantage dans le bois de Vincennes.

■ Une forte participation

Cette année, ce fut un véritable succès avec près de 1 500 participants et autant de spectateurs. L'édition 2006 devrait également battre un nouveau record de participation avec ses deux courses principales : celle de 7,7 km à 9h50 (pour les coureurs de plus de 15 ans) et celle de 15 km à 10h20, comptant pour le

Label Régional FFA (pour les coureurs de plus de 19 ans). Quant aux poussins, benjamins et minimes, ils prendront le départ dès 9h, avenue Anatole France.

Au-delà d'une participation active des sportifs licenciés ou non, les Charentonnais sont également invités à encourager les concurrents.

22^e Foulées charentonnaises Dimanche 26 février 2006 à partir de 9 h

Tarifs :

- 8 € individuel et 15 € par couple pour la course de 7,7 km.

- 10 € pour la course de 15 km.

Par souci d'organisation, le bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Azur Olympique de Charenton, est à envoyer avant le 22 février 2006.

- Inscriptions le jour même : 10 € (7,7 km) et 12 € (15 km) par coureur.

Renseignements et inscriptions : Marc Anfreville
2, rue Latérale 94000 Créteil. Tél. 01 48 93 34 56
ou à la Direction des Sports - 16, avenue Jean Jaurès
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
Tél. 01 46 76 44 00.

EN BREF

◆ ACADÉMIE DE BOXES DE CHARENTON : COMBAT ET SOLIDARITÉ !

Les boxeurs charentonnais ont rencontré leurs adversaires italiens, dans le cadre de la revanche des Champions, lors d'une grande soirée de boxe en octobre dernier, dans la grande Halle Carpentier à Paris. Cette soirée de gala était organisée afin de promouvoir et soutenir la Fédération des Aveugles de France. L'Académie de Boxes de Charenton participera, en juin 2006, avec deux non-voyants, à l'ascension du Kilimandjaro. Par ces actions humanitaires, l'ABC démontre chaque année, que le handicap ne doit pas être un obstacle pour vivre les plus belles aventures.



◆ CNM CHARENTON WATER-POLO

Pendant les vacances de la Toussaint, le club de water-polo de Charenton a accueilli le club du Baltic Amadeus de Vilnius (Lituanie). La semaine à Charenton, riche en découvertes culturelles et entraînements sportifs à la piscine Télémaco Gouin, s'est achevée avec une rencontre officielle entre les deux équipes. Daniel Blanchard, Maire-Adjoint chargé des sports et Firmin Solanès, Président du CNMC, ont remis un trophée aux deux équipes et une médaille à chaque participant.

◆ G.R.S. ATTITUDE CHARENTON

L'Association est en constante évolution. L'achat de nouveau matériel, la restructuration de l'encadrement et son dynamisme général ont permis d'obtenir d'excellents résultats aux dernières compétitions. De plus, les cours de "Baby", leurs nouvelles méthodes et leurs entraîneurs qualifiés, vous donnent rendez-vous le samedi matin !

Catherine Vivier - Tél. 01 43 78 63 77.
Gymnase M. Herzog
Rue du Nouveau Bercy

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



LA RÉPUBLIQUE, PAS LE CHAOS

Tout au long du mois de novembre, notre pays a été confronté à de graves et violentes émeutes. Des bandes d'incendiaires et de criminels (et non de jeunes comme on l'a trop souvent entendu) ont tiré sur des policiers, se sont attaqués à des pompiers ; un père de famille est mort sous les coups de ses agresseurs, une femme handicapée a été brûlée, des milliers de véhicules ont été incendiés ainsi que des écoles, des gymnases, des commerces,...

Hormis quelques feux de poubelle dont les auteurs ont été rapidement appréhendés, notre commune a fort heureusement été épargnée grâce au civisme des Charentonnais. Ceci nous donne l'occasion de saluer le travail des effectifs de la police nationale et de la police municipale qui durant cette période trouble ont été sur la brèche jours et nuits. Les conseillers municipaux charentonnais, eux aussi, se sont mobilisés, certains ayant pris part à des rondes de nuit afin de soutenir la police dans son action et surveiller tout comportement suspect. Nous adressons également un message de solidarité à notre partenaire de la Communauté de communes : Saint-Maurice a en effet subi de plein fouet le vandalisme gratuit de quelques irresponsables, mineurs de surcroît, qui s'en sont pris à la crèche Delacroix dévastée par le feu.

Il fallait réagir à la hauteur des scènes de véritable guérilla urbaine que les médias n'ont pas manqué de relayer à force d'images chocs et de reportages "sur le terrain", donnant ainsi une triste image de la France à l'étranger. Sans méconnaître les erreurs du passé et la complexité du problème des banlieues, le gouvernement a pris ses responsabilités pour rétablir l'ordre républicain.

Ces violences auront montré aux Français qu'il existe des territoires interdits, des zones de non-droit, d'impunité où règnent les bandes et les trafics en tous genres. Il est grand temps que ce laxisme cesse.

Face à ce contexte grave, résultat de l'accumulation des constructions sans âme et des concentrations de populations dans les cités, certaines personnes, qui ont d'ailleurs montré leur incompétence pour résoudre les problèmes de sécurité, ont la mémoire courte et n'ont pas tiré les leçons du 21 avril 2002.

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"

LE STATIONNEMENT, PARLONS-EN !

Tous les possesseurs de véhicules le savent bien : le stationnement est un vrai "casse-tête". Tous les responsables de ville sont confrontés à la gestion de ce problème, notamment en Ile de France.

Nous avons voulu, en responsabilité, nous impliquer, sans tabou et avec la majorité municipale, dans la réflexion engagée sur ce thème.

Le zonage retenu nous paraît cohérent, certaines options aussi.

Le souhait des élus de gauche est de fluidifier le stationnement sur notre ville afin :

- ♣ de permettre aux Charentonnais de trouver, plus facilement, un emplacement pour garer leur voiture,
- ♣ de favoriser la rotation des véhicules aux abords des commerces,
- ♣ de ne pas pénaliser les zones à habitat social de notre ville,
- ♣ d'inciter à l'utilisation des transports en commun et des modes de circulation douce.

Une nouvelle gestion du stationnement est légitime, mais ne saurait être comprise par les Charentonnais si la municipalité se lançait dans une surenchère des prix et de la verbalisation.

Nous pensons que le stationnement payant ne doit pas être un impôt supplémentaire déguisé, mais un moyen de rendre la ville plus agréable et plus facile à ses citoyens.

C'est pourquoi nous pensons, à l'instar de ce qui se passe à Paris, qu'il faut :

- ♣ Créer des zones résidentielles afin de permettre aux résidents de ces zones de payer une somme raisonnable, de l'ordre de 0,50 € par jour, pour leur stationnement ;
- ♣ Faciliter la circulation des bus ;
- ♣ Redonner vie à la navette municipale ;
- ♣ Développer les sites protégés pour les vélos.

Dans la même logique, nous savons que notre cœur de ville se meurt. L'absence de parking souterrain en est une des causes principales.

Il faut avec détermination mettre en chantier ce parking. La volonté et le courage politiques doivent emporter sur les considérations de montages financiers.

Il s'agit d'une priorité pour la survie de notre centre ville et de notre cadre de vie.

Pour joindre vos élus :

Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
Président du groupe des élus "Réunir pour Changer"



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

JUILLET 2005

BOCQUET-ANDRÉ Steven.

AOÛT 2005

ROUX-MARTELLIERE Julien, DURRIEU-BRUNEAU Tom, HAMMEL-MONZON Valentina, ALVA-HUBERT Clément, ECKENBERG-FRIEDLANDER Marius, RIBOT-GUELTON Ana.

SEPTEMBRE 2005

ELBAZ Aaron, CARCOPINO-TUSOLI Lucie, BUFFARD Ruby, AUIAS Mathieu, RODRIGUES GARRIDÓ Mathieu, BENERO Shana, BENLARBI Kenza, VALLÉ Annabelle, LABOURÉ Faustine, FETTAH Alicia, BELIN Alexandre, MORICE--LE MOEL Pierre, TETTEY Stetson, FIEVET--JARRY Inès, PANICCO Esther, HADDAD Anaïs, TELLIER--LAURENT-CHAUVET Camille, MARTIAL Sara.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

SEPTEMBRE 2005

BOZO Karine et ADDA Franck, MARDÉ Stéphanie et PETEX Dominique, OUIDIR Nadia et ISIDORE Max, FAUCHER Valérie et BOEF Dirk.

Décès

Avec nos sincères condoléances

SEPTEMBRE 2005

NÉDÉLEC Jean, LALLEMENT Patrick, LAROZE Maurice, LELIÈVRE Georges, LONGEAU Jacques, MASETTO Armand.

OCTOBRE 2005

BOUSSIER Pierre, GUYOT Renée Epouse GIRAULT, GAY Suzanne, LEGENDRE Gisèle Epouse BIEHLER, LALOUETTE Hélène Vve PRAT-DOUANE, DYKCIK Antoinette Epouse AUCHABIE, GENEIX Michel, MAÛCHAUSSEE Anne, BAZIN Mauricette.

Le Docteur René Labonnélie nous a quittés

Le 18 novembre dernier, René Labonnélie est décédé dans sa 92^e année. Médecin assistant du Professeur Baruk de 1938 à 1944, à l'Hôpital Esquirol de Saint-Maurice, il installa son cabinet médical en 1944 dans le quartier du Pont à Charenton, où il exerça la médecine générale jusqu'en 1986, à l'âge de 72 ans. Son fils Jean, également médecin et Conseiller municipal, a repris le cabinet paternel. René Labonnélie a été inhumé le 24 novembre, en présence du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, qui a témoigné à sa famille toute l'affection et le fidèle souvenir de la Municipalité.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en décembre 1989 doivent venir se faire recenser de décembre 2005 à mars 2006. Ceux nés en janvier 1990 devront venir se faire recenser de janvier 2006 à avril 2006. Ceux nés en février 1990 devront venir se faire recenser de février 2006 à mai 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
 - Un justificatif de domicile récent.
- Les jeunes venant se faire recenser devront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service Etat Civil, 16 rue de Sully.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Permanence Etat Civil Samedi matin 8 h 30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le lundi 19 décembre à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 19 décembre à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2^e mercredi du mois : mercredi 14 décembre et le 4^e samedi du mois : samedi 24 décembre, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Relaxation

Madame Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, la Coupole, Place des Marseillais, métro Liberté. Inscriptions au 01 49 77 64 84.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.


Pharmacies de garde

- Dimanches 11 et 18 décembre
Auger - 10, place de l'Europe
Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 25 décembre
Nguyen - 14, rue Victor Hugo
Tel. 01 43 76 62 32

Solidarité

Les Restaurants du Cœur et du Relais du Cœur ouvrent à nouveau leurs portes aux personnes en difficulté jusqu'au 24 mars 2006. Les inscriptions ont lieu sur place, du lundi au jeudi, au 163, avenue du Général de Gaulle à Maisons-Alfort (métro Maisons-Alfort/stade) de 9h à 12h. Vous pouvez aussi faire des dons aux heures d'ouverture : denrées alimentaires, aliments et couches pour bébés. Tél. 01 43 96 38 30.

Inscription sur les listes électorales



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

CARTE ÉLECTORALE

" Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique "

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Si vous ne l'avez pas déjà fait, c'est maintenant ! et jusqu'au 31/12/2005

Pièces à fournir :

Carte nationale d'identité ou passeport

Justificatif de domicile (quittance d'impôt ou téléphone)

Pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée du justificatif de la personne hébergée et du justificatif de domicile de la personne qui héberge.

Contactez la Direction des Affaires Générales
16, rue de Sully.
Tél. 01 49 76 46 56.
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Le samedi de 08h30 à 12h.

Nouveau recensement

Entre le 19 janvier et le 23 février, certains d'entre vous seront invités à remplir un questionnaire déposé chez eux par un agent recenseur. Votre participation est importante. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé en 2006, vous allez recevoir fin décembre un courrier du Maire, annonçant la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle tricolore. Nous reviendrons plus en détail dans le prochain Charenton Magazine sur le dispositif de ce nouveau recensement.

Charenton Magazine n°110 - Décembre 2005

Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la Communication - Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte.

Rédaction : Guillemette Rouchés - Corinne Bellotte (sauf p. 3, 14 et 22), en collaboration avec les services municipaux

Crédit photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchés - I. Stéfano

Mise en page : Cyrille Doumbé

Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>

Impression : Actis

Supplément PLU

Rédaction : Guillemette Rouchés en collaboration avec la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie

Conception graphique : Cyrille Doumbé

RÉTROSPECTIVE 2005 EN IMAGES

